

Nazem El Hussein, Ph.D., représentant de Santé Canada, a prononcé un discours d'ouverture à la fois technique et critique, détaillant la manière dont le gouvernement fédéral identifie et réglemente les produits chimiques toxiques en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) et du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC). Sa présentation a offert un aperçu rare des coulisses de l'« évaluation des risques », le processus scientifique utilisé pour déterminer quels produits chimiques sont sans danger pour le grand public et lesquels doivent faire l'objet de restrictions. En expliquant les mécanismes utilisés par Santé Canada pour calculer les marges de sécurité, la présence du Dr El Hussein a souligné l'engagement croissant du gouvernement fédéral en faveur de la transparence en matière de produits chimiques, tout en mettant en évidence les lacunes considérables de nos lois actuelles dans la protection des plus vulnérables, en particulier des personnes atteintes de sensibilité chimique multiple (SCM).

Au cœur de la présentation se trouvait le concept de la marge d'exposition (MOE) : un rapport mathématique utilisé pour déterminer si un produit chimique est « toxique ». Santé Canada arrive à ce chiffre en examinant deux facteurs : le danger (ce que le produit chimique fait à l'organisme, comme provoquer un cancer ou un stress respiratoire) et l'exposition (la quantité de produit chimique qu'une personne respire, ingère ou absorbe réellement).

Un moment clé de la présentation a eu lieu lorsque le Dr El Hussein a utilisé l'analogie du tigre : un tigre est toujours dangereux, mais votre « risque » est faible si le tigre est en cage (faible exposition) et élevé s'il se trouve dans la pièce avec vous. Cependant, pour la communauté des personnes atteintes de la SCM, le « tigre » est en réalité partout (dans l'air, dans les produits d'entretien et dans les matériaux de construction), ce qui rend le calcul traditionnel du risque bien plus complexe qu'un simple rapport.

Le Dr El Hussein a reconnu une limite fondamentale du système actuel : le recours aux tests sur les animaux. Les normes de sécurité actuelles reposent en grande partie sur la façon dont les rats et les souris réagissent à des doses élevées d'un seul produit chimique. Cela crée un angle mort important pour la SCM car, comme l'a admis le Dr El Hussein, on ne peut pas mesurer des symptômes subjectifs tels que les maux de tête, les vertiges ou le brouillard cérébral chez un animal. De plus, les tests traditionnels examinent souvent un seul produit chimique à la fois, alors que la réalité implique des effets cumulatifs, ce « cocktail toxique » de centaines de produits chimiques auxquels nous sommes exposés quotidiennement. Il a souligné que les récentes modifications apportées à la LCPE par le projet de loi S-5 constituent un grand pas en avant, car elles obligent désormais légalement le gouvernement à prendre en compte ces effets cumulatifs et l'impact sur les « populations touchées de manière disproportionnée », ce qui inclut les personnes atteintes de la SCM.

La présentation a également offert un regard qui donne à réfléchir sur les produits ménagers courants à travers des exemples concrets. Il a évoqué le MDI, un produit chimique présent dans la mousse de polyuréthane en spray, que Santé Canada a officiellement classé comme « toxique » car il s'agit d'un sensibilisant respiratoire connu pouvant déclencher de l'asthme et une hypersensibilité à de faibles concentrations. Cela renforce l'appel lancé lors de la

conférence en faveur de la transparence des produits et de politiques favorisant les produits les moins toxiques ; si le gouvernement admet que ces produits chimiques omniprésents sensibilisent la population, les institutions ont clairement pour mandat de se tourner vers des alternatives plus sûres. L'appel du Dr El Hussein concernant les orientations futures implique de s'orienter vers des « méthodologies de nouvelle approche », qui sont des tests avancés ne faisant pas appel à l'expérimentation animale et capables d'identifier des déclencheurs biologiques spécifiques (tels que l'activation des canaux TRP) supposés causer les symptômes de la SCM.

En fin de compte, ce discours liminaire était une invitation à une approche plus harmonisée entre le gouvernement, les décideurs politiques, les scientifiques, le monde universitaire et la communauté des personnes atteintes de la SCM. L'explication détaillée du Dr El Hussein sur les « facteurs d'incertitude », ces marges de sécurité supplémentaires ajoutées pour tenir compte du fait que les humains sont plus diversifiés et plus sensibles que les animaux de laboratoire, met en évidence les domaines où un changement de politique est nécessaire.

Si les marges de sécurité actuelles ne protègent pas le million et plus de Canadiens atteints de la SCM, alors la valeur cible du MOE doit être relevée. En plaidant pour une plus grande transparence dans l'étiquetage et une surveillance plus rigoureuse des produits chimiques d'usage quotidien, la contribution de Santé Canada à la conférence a validé l'expérience de la SCM comme une question de santé publique urgente, nécessitant une transition vers un monde où le « moins toxique » est la norme par défaut pour tous.